



## COMMUNIQUE DE PRESSE 16/2018

---

### **L'UIC a tenu sa 92<sup>ème</sup> Assemblée générale le 4 juillet à Madrid**

*Nomination de M. François DAVENNE en tant que nouveau Directeur général de l'UIC à partir de l'assemblée générale de la mi-2019.*

*L'assemblée générale a demandé à Renato MAZZONCINI d'assumer la présidence de l'UIC pour deux années supplémentaires, ce qu'il a accepté.*

*Point sur la coopération avec les autres organisations internationales sur le thème du développement durable et du climat*

(Madrid, 4 juillet 2018) Le Comité exécutif et la 92<sup>ème</sup> assemblée générale de l'UIC se sont réunis le 4 juillet à Madrid sur invitation des Chemins de fer espagnols (RENFE) et de la Fondation des Chemins de fer espagnols (FFE). Les réunions ont été présidées par le Président de l'UIC, M. Renato MAZZONCINI, Directeur général de Ferrovie dello Stato Italiane (FS) en présence de M. Jean-Pierre LOUBINOX, Directeur général de l'UIC. M. Pedro SAURA, Secrétaire d'Etat espagnol pour les Infrastructures, a déclaré en ouverture : *“De nouveaux challenges attendent les chemins de fer, tels que la participation des citoyens, la digitalisation, les évaluations économiques et sociales, le respect de notre environnement et le développement de notre réseau européen”*.

### **Gouvernance UIC : nomination d'un nouveau Directeur général pour une période de 4 ans**

M. François DAVENNE est nommé nouveau Directeur général de l'UIC par le Comité exécutif et l'Assemblée générale pour une période de quatre ans. Son mandat débutera mi-2019 et, dans l'intervalle, il exercera la fonction de Directeur général adjoint auprès du DG de l'UIC Jean-Pierre LOUBINOX.

*François DAVENNE est Secrétaire général de l'OTIF (Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux par fer) depuis 2013. Il a pour mission de promouvoir le travail interdisciplinaire et les partenariats afin de favoriser l'adoption de règles uniformes pour les transports internationaux par fer. Avant son élection à la tête de l'OTIF, il était chargé de la sécurité et de la réglementation ferroviaires au ministère français des transports. Il est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications d'Evry (1988) et de l'Ecole Nationale*

*d'Administration (ENA) (1999). Après une expérience professionnelle dans les télécommunications satellitaires internationales, il a piloté des programmes opérationnels de grande envergure dans le secteur du logement où il a exercé ses premières fonctions.*

François DAVENNE a eu l'occasion d'exposer sa vision de l'UIC devant les membres de l'Association tout en évoquant les défis du monde ferroviaire. *“Nous devons changer de paradigme”. “J'ai la conviction que l'UIC est la plateforme appropriée pour proposer une nouvelle vision du mode ferroviaire”.* Il a rendu hommage aux réalisations remarquables de ces dernières années, en ajoutant : *“Nous avons absolument besoin de standards pour mettre en place de nouveaux services”.*

## **Compte rendu du Président de l'UIC**

Le président de l'UIC, M. Renato MAZZONCINI a passé en revue les activités de l'organisation depuis la dernière assemblée générale tenue en décembre à Paris en informant les membres des orientations et des enjeux attendus au cours des mois à venir.

Il met en lumière les **acquis stratégiques à approfondir. Par exemple : la signature d'un protocole d'accord sur le climat & développement durable.**

Le protocole d'accord entre l'UIC et l'UITP, l'Association internationale des entreprises de transports publics, signé par Jean Pierre LOUBINOX et le Président de l'UITP Pere CALVET en avril dernier, entrera en vigueur dès son adoption par l'Assemblée générale de l'UIC et le Comité exécutif de l'UITP.

La coopération entre les deux organisations sera centrée sur la Sécurité, l'Environnement, le Digital, l'Intermodal et l'accessibilité des gares, les services de transport urbains et suburbains, le développement des compétences, la planification des effectifs et la formation, sachant que l'UIC et l'UITP partageront un objectif commun : la promotion d'une mobilité urbaine soutenable à l'échelon mondial.

M. MAZZONCINI a déclaré : *“Pour être capables de répondre à la nécessité pressante de décarboner les transports et combattre la congestion et la pollution routières, il nous faut proposer à notre clientèle un nombre croissant de solutions intégrées et une mobilité urbaine intelligente. Conscientes des objectifs de développement durable, l'UIC et UITP disposent d'un potentiel considérable pour stimuler l'attractivité des transports publics par rapport à la voiture individuelle. Aussi j'espère que ce MoU nous donnera l'opportunité d'organiser prochainement un événement en commun qui nous permettra de mettre en perspective les principaux défis à venir.”*

M. MAZZONCINI souligne l'importance cruciale du climat et du développement durable. Il a ajouté : *“L’initiative ‘One Belt One Road’ porte essentiellement sur l’infrastructure, les transports et l’énergie, l’objectif étant de relier la Chine avec plus de 70 pays répartis à travers l’Asie, l’Afrique, l’Europe et l’Océanie. Avec des projets ferroviaires en cours d’étude, je pense que l’UIC doit jouer un rôle-clé dans l’élaboration d’accords avec la Banque chinoise d’investissement. Le développement de nouvelles infrastructures durables, y compris au plan climatique, doit être en cohérence avec les initiatives en plein essor lancées au sein de l’Union européenne autour des corridors TEN-T avec le concours de la CEF (Connecting Europe Facility). En l’occurrence, nous attendons des retombées concrètes de l’accord passé entre l’UIC et la Banque européenne d’investissement (BEI). Les banques peuvent jouer un rôle décisif dans la lutte contre le changement climatique grâce à leur fonction d’intermédiation intégrant l’équilibre à tenir entre le souci d’économie et la nécessité d’engager des investissements socialement responsables. En fait, les banques centrales devraient encourager les investissements à faible niveau de carbone. Pour encourager les investissements à partir d’instruments diversifiés, tels que les fonds privés et les capitaux-risque qui allouent aujourd’hui leurs ressources à l’espace, à l’automobile et l’aviation de préférence au rail et assurer la viabilité financière à long terme de la nouvelle stratégie de logistique ferroviaire, nous convenons qu’il est urgent de bâtir une « taxonomie financière des actions et activités durables », afin de garantir la cohérence du marché et donner un signal clair sur ce qui est vert, social et synonyme de bonne gouvernance. A cette fin, les « green bonds » actuels seront renforcés en Europe, par exemple, par la mise en place d’un Standard européen d’obligation verte (GBS) et le projet de label ou de certificat d’obligation verte, soumis à un audit externe obligatoire, en vue de garantir l’impact positif des investissements”.*

Il ajoute : *“L’accord signé lors la COP 21 en 2015 pour renforcer la lutte contre le réchauffement climatique représente un jalon significatif. L’“Engagement responsable du rail pour le climat” qui a été signé par la majorité des DG des membres UIC, constitue une étape concrète du « Challenge du transport ferroviaire bas carbone », en illustrant la volonté réelle des compagnies ferroviaires de contribuer aux objectifs climatiques. Pour tenir nos engagements, un effort d’investissement s’impose et il faut continuer à travailler sur le projet mondial de l’éco-scoring et des certifications vertes. Nous réaffirmons à cette occasion le potentiel que recèle l’étude « Footprint study ». Celle-ci peut devenir un outil impressionnant pour promouvoir, notamment dans les milieux institutionnels, l’un des atouts concurrentiels du rail, à savoir la mobilité intégrée. Avec des études de ce type, nous pouvons démontrer encore plus précisément que le rail apporte une valeur ajoutée aux territoires. Pour cela, il est nécessaire de donner un nouvel élan à cette étude en renforçant le groupe de travail actuellement en place. L’intensification des travaux et du partage passe par un élargissement de l’équipe à d’autres membres - y compris à l’extérieur de l’Europe, si nécessaire - ce qui permettra d’apporter une réelle contribution en décembre”.*

**Démarches suivantes :**

Il a conclu en déclarant : *“L’an dernier, notre association a été certifiée au titre de son engagement à respecter un niveau de qualité standard. Cette année, nous devons confirmer cette certification. Le processus de mise en œuvre se déroule normalement au sein des services de l’UIC, mais l’implication constructive des membres restera essentielle pendant cette période : nous avons lancé le processus, les personnes sont parties prenantes à l’amélioration des prestations et les attentes sont très fortes. Nous sommes mobilisés par une phase de développement constant et c’est une opportunité à ne pas manquer. De multiples changements se dessinent et il pourrait être nécessaire de repositionner l’association. Ses points forts doivent être convertis en valeur ajoutée. Le processus de suivi doit être renforcé, la communication avec les membres améliorée et mieux ciblée. Les représentants des membres doivent être plus efficaces dans leur rôle et comprendre comment les différents organes de l’UIC collaborent. Nous devons attirer les nouveaux talents dans un souci de complémentarité et d’émulation. Nous devons être positifs et proactifs pour soutenir les efforts déployés en interne. Aussi je vous invite tous à appuyer cette démarche par une implication active et constructive. Il est de notre responsabilité collective de bâtir une UIC meilleure et plus forte”.*

### **Compte rendu du Directeur général de l’UIC sur les activités de l’organisation**

Le Directeur général de l’UIC, M. Jean-Pierre LOUBINOUX, a présenté un tour d’horizon sur les activités dominantes menées par la Direction générale de l’UIC et les organes de travail au cours de la période écoulée. Il a ajouté : *“Tout au long des 10 années précédentes, nous avons été très cohérents dans toutes nos actions pour faire de l’UIC l’association professionnelle mondiale la plus renommée et respectée dans le secteur ferroviaire, à travers ses publications, ses standards et ses conférences. Comme je l’ai indiqué lors des précédentes assemblées générales, toutes nos actions sont fondées sur les valeurs symboliques de l’UIC telles qu’elles ont été définies par l’assemblée générale en juin 2009 : Unité, Universalité, Solidarité, dans une optique d’ouverture, de partage et d’interconnexion entre tous les acteurs de notre secteur.”*

Il poursuit : *“Les projets sont au cœur de la mission technique dont l’UIC est investie au service de ses membres et de la communauté ferroviaire mondiale. Je suis heureux de noter que grâce à la créativité de nos Forums et Plateformes, nous avons pu cette année proposer un grand nombre de projets pour 2019. Je souhaiterais mentionner également, parmi les projets mondiaux, les actions spécifiques engagées dans les quatre domaines du Digital (DIGIM project), de l’Economie (Global Footprint), de l’Environnement (Eco-scoring à venir) et du Social (projet TALENT)”.*

*“Sur le registre des relations avec nos partenaires, tous les MoU que j’ai proposés au cours des dix dernières années, non seulement nous permettent de faire reconnaître le rôle de l’UIC par des partenaires externes prestigieux mais aussi de travailler avec eux à la promotion de certains projets et activités. La réalité de ces MoU nous donne maintenant l’occasion de souligner le renforcement de relations de plus en plus constructives avec l’UITP qui adhère totalement à la*

*vision intégrée du rail dans la chaîne globale de la mobilité, en pensant également à tous les projets communs initiés dans les domaines de la sécurité, du développement durable, de la formation et de la digitalisation. Je salue la présence de M. Calvet et de M. Mezghani de l'UITP. Sur le même registre, un MoU est en discussion avec l'IHHA (Association internationale des trains longs et lourds) afin d'éviter les doublons et une concurrence inutile avec d'autres associations dans ce secteur face à l'objectif recherché qui est développer le fret sur les grands corridors. Nous allons coorganiser la prochaine conférence de l'IHHA en juin 2019. Enfin, je voudrais évoquer l'accord (MoU) passé avec l'OSJD qui nous permet d'élaborer ensemble plusieurs IRS (International Railway Solutions)".*

## **Nominations**

Le Directeur général de l'UIC, M. Jean-Pierre LOUBINOUX, a annoncé diverses nominations à la tête de certains organes de travail et au siège de l'UIC.

-M. Piotr KURCZ, Directeur du Département Sûreté des PKP, en tant que vice-président de la Plateforme Sûreté UIC pour un mandat de 2 ans.

-M. Marc GUIGON, Directeur du Département Voyageurs UIC, en tant que Coordinateur de la Région Amérique Latine.

## **Finances**

Les comptes 2018 témoignent de la stabilité financière de l'UIC, sachant qu'un léger excédent a été constaté en clôture.

## **Adhésions**

Au cours de la présente assemblée générale, 4 membres ont été admis par l'UIC, et 10 restent à confirmer :

Afrique :

-ARTF (Autorité ferroviaire du Gabon) devient membre affilié

Europe :

-TBNE (Association des sociétés de transport public régionales, Allemagne) devient membre affilié

-Hitrail (Railway & IT Communication provider, Pays-Bas) devient membre affilié

Amérique du Nord

-ARTF (Agence mexicaine de régulation des transports ferroviaires) devient membre associé.

## **CONTACTS :**

Département Communication de l'UIC : [com@uic.org](mailto:com@uic.org)